

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2025

Afférents au Conseil	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	11
Date de convocation	19/09/2025
Date d'affichage	25/09/2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20250924-2025-09-D04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/10/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt quatre septembre, à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEPRINCE Romuald, Maire.

Etaient présents : Romuald LEPRINCE, Yvon PERIDON, Julien FABER, Agnès ROUX, Rachel FAVEAUX, Pascal LEPAGE, Christophe PUZIN, Jean-Noël LEPAGE,

Absents non excusés : Esperanza LULLO, Richard CURTO PEREZ, Agnès CRESPEL, Magali PLATAT.

Absents excusés : Frédérique SERRE donnant pouvoir à Christophe PUZIN, Raoul PURSON donnant pouvoir à Romuald LEPRINCE, Sophie KOLLROS donnant pouvoir à Rachel FAVEAUX.

Agnès ROUX est nommée secrétaire de séance.

INTEGRATION DE LA COMPETENCE/VOCATION « PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU » DANS LES STATUTS DU SIELL
2025-09-D04

Le maire informe le conseil municipal que le SIELL a accepté d'intégrer dans ses statuts, par délibération du 01/07/2025, la vocation « préservation de la ressource en eau », dont l'objectif est de renforcer les capacités du syndicat pour agir en toute légitimité dans les actions de protection de la ressource en eau destinée à la consommation humaine.

Les communes membres du syndicat doivent se prononcer sur la modification des statuts ; à défaut leur avis sera réputé favorable.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, l'ajout de la vocation « préservation de la ressource en eau » dans les statuts du SIELL.

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,
Romuald LEPRINCE.

